

Enseignement de la langue des signes française (LSF) en milieu scolaire - Licence Pro

Présentation de la formation

La licence professionnelle « Enseignement de la Langue des Signes Française (LSF) en milieu scolaire » a pour objectif de former des formateurs dotés d'une très bonne maîtrise de la langue des signes française à l'enseignement de cette langue dans les premier et second degrés de la scolarité.

Cette formation répond à deux nécessités :

- garantir la qualité de l'enseignement de la LSF aux enfants et -adolescents (sourds et entendants) des premier et second degrés ;
- conférer un statut et une qualification universitaires cohérents et reconnus aux formateurs enseignant cette langue, ceux-ci n'en -disposant pas à l'heure actuelle.



Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 30 avril 2010

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- définir et situer l'action et le rôle du formateur enseignant la LSF dans le cadre institutionnel et réglementaire ;
- concevoir, mettre en oeuvre et analyser des séquences d'enseignement de la LSF ;

- développer les stratégies didactiques adaptées à l'objet de l'enseignement et au public ;
- prendre en compte et identifier les processus cognitifs à l'oeuvre chez l'enseigné ;
- concevoir un projet de classe ;
- évaluer les compétences des apprenants en LSF ;
- maîtriser et évaluer les aspects littéraires, culturels et linguistiques de la LSF ;
- élaborer un matériel pédagogique spécifique ;
- articuler théorie et pratique dans le métier d'enseignement ;
- transposer ce qui existe dans le cadre de l'enseignement du français langue -maternelle tout en étant à même d'en identifier les spécificités ;
- s'adapter au cas par cas en fonction du parcours linguistique antérieur de l'élève.

Publics concernés

Cette formation s'adresse aux personnes ayant une très bonne maîtrise de la LSF souhaitant s'orienter vers l'enseignement de cette langue en milieu scolaire.

Critères d'admission

Cette formation est accessible aux personnes titulaires :

- soit du Diplôme de Premier Cycle d'Université ([DPCU](#)) « Spécialisation d'enseignement de la Langue des Signes Française (LSF) », de l'Université Paris 8 ;
- soit d'un diplôme d'expertise délivré par le CNEFEI-INU ;
- soit d'un DEUG, DUT, DEUST ou BTS sans distinction disciplinaire, mais justifiant d'une très bonne maîtrise de la LSF (niveau C1 du C.E.R.C.L).

Cette formation est également accessible, dans le cadre de la validation des acquis ([VAPP-décret 85](#)), aux salariés ayant une expérience significative en formation à l'enseignement de la LSF (au moins 2 ans).

Les formations que nous proposons en LSF s'adressent à des personnes maîtrisant parfaitement la langue des signes françaises. Pour une initiation à cette langue veuillez vous adresser à Visuel Langue des Signes, 13, rue d'Hauteville, 75010 Paris. Tel : 01.43.15.05.96

Débouchés professionnels

La licence prépare les stagiaires aux métiers :

- d'enseignant de la LSF langue 1 et/ou langue 2 en milieu scolaire ;
- de formateur de LSF en milieu scolaire (auprès des personnels enseignants et de tous les acteurs de la vie

scolaire).

L'obtention de la licence professionnelle permet en outre l'accès aux formations suivantes :

- IUFM (pour les candidats entendants) ;
- CAPEJS (pour les candidats sourds et entendants) ;
- Master sciences du langage option LSF et didactique des langues de l'Université Paris 8 (pour les candidats sourds et entendants).

Informations Générales

- **Durée : 1020 h (450 h d'enseignement, 150 h de projet tutoré et 420 h de stage -pratique)**
- **Lieu de formation : Université Paris 8**
- **Tarif : 7000 euros + 175,57 euros de droits d'inscription (tarif 2009 à titre indicatif) + 250 euros de frais de dossier [VAPP](#) le cas échéant**
- **Informations : 0 820 20 51 00 ou info-sfp@univ-paris8.fr**
- **Année de création de la formation : 2003**

Action de formation inscrite dans le partenariat du Fongecif Ile-de-France dans le respect de critères qualité

Calendrier

Planning prévisionnel de septembre 2010 à juin 2011

- Du 20 au 24 septembre 2010
- Du 27 septembre au 01 octobre 2010

- Du 11 au 15 octobre 2010
- Du 15 au 19 novembre 2010
- Du 26 novembre au 3 décembre 2010

- Du 10 au 14 janvier 2011

- Du 31 janvier au 4 février 2011

- Du 7 au 11 février 2011
- Du 28 février au 4 mars 2011
- Du 14 au 18 mars 2011
- Du 28 mars au 1er avril 2011
- Du 4 au 8 avril 2011
- Du 9 au 13 mai 2011
- Du 6 au 10 juin 2011

- Les 27, 28 et 29 juin 211

Contenu de la formation

Linguistique générale et appliquée (108 heures)

- UE 1 : Linguistique générale (36 heures)
- UE 2 : Linguistique appliquée à la langue des signes (27 heures)
- UE3 : Langue des signes française (45 heures)

Lettres, cultures et diversité des pratiques langagières (159 heures)

- UE 4 : Histoire et culture des sourds (45 heures)
- UE 5 : Approche contrastive des genres discursifs en LSF et en français écrit (39 heures)
- UE 6 : Méthodologie de la recherche, conduite de projet et TICE (75 heures)

Psychologie de l'enfant et approches cognitives (75 heures)

- UE 7 : Diversité des champs et des approches en psychologie (21 heures)
- UE 8 : Acquisition du langage et conceptualisation (27 heures)
- UE 9 : Développement psychologique et communication (27 heures)

Pédagogie, sociopédagogie et didactique (108 heures)

- UE 10 : Contexte socioéducatif (18 heures)
- UE 11 : Pédagogie générale et psychopédagogie (45 heures)
- UE 12 : Didactique de la LSF (45 heures)

UE 12 : Projet tutoré (150 heures)

UE 13 : Stage (420 heures/12 semaines)

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux.
- Travaux pratiques.
- Cours interactifs, vidéos.

Validation des enseignements

La licence professionnelle est délivrée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 pour l'ensemble des unités d'enseignement

et

- une moyenne égale ou supérieure à 10/20 pour l'ensemble constitué du projet tutoré, du stage et de la soutenance de mémoire.

Plus précisément, les critères de validation sont :

- le contrôle continu des connaissances et deux sessions d'examens ;
- l'évaluation finale du stage par un jury composé de l'enseignant tuteur, d'un autre enseignant de l'équipe pédagogique et du maître de stage sur la base de l'exposé du mémoire, ainsi que de l'évaluation du maître de stage.

Diplôme délivré

Le diplôme délivré est une licence professionnelle, diplôme national baccalauréat + 3, « Enseignement de la langue des signes française (LSF) en milieu scolaire ».

Equipe pédagogique

- Hervé Benoit, Inspecteur de l'Éducation nationale, directeur adjoint de l'INS HEA,
- Andréa Benvenuto, doctorante en philosophie, Université Paris 8,
- Fabrice Bertin, professeur d'histoire et doctorant en sciences de l'éducation, formateur à l'INS HEA,
- Alain Brun, psychologue, formateur à l'INS HEA,
- Christian Cuxac, professeur en sciences du langage, Université Paris 8,
- Ivani Fusellier-Souza, maître de conférences en sciences du langage, Université Paris 8,
- Brigitte Garcia, maître de conférences en sciences du langage, Université Paris 8,
- Nicolas Médin, professeur PAST de LSF et doctorant en sciences du langage, Université Paris 8,
- Rachid Mimoun, enseignant de LSF, directeur de l'association Visuel-Langue des Signes,
- Marie-Anne Sallandre, maître de conférences en sciences du langage, Université Paris 8,
- Anne Vanbrugghe, formatrice à l'INS HEA.

[Télécharger le dossier de candidature](#)

Document non contractuel